



2D-DOC

La notice de cet avis est
disponible en [cliquant ici](#)
ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP MEAUX
21 PL DE L EUROPE
77337 MEAUX CEDEX

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 17 03 283 762 166
Déclarant 2 (C) : 20 68 099 099 339
Référence de l'avis : 25 77 0130344 15
Adresse d'imposition au 01/01/2025 :

24 RUE DES PEUPLIERS
SAINT-PATHUS
77178 ST PATHUS

Numéro FIP : 770 37 86 9605918789 3 A
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 07/07/2025
Date de mise en recouvrement : 31/07/2025

Identifiant service : 77219

GENC SULEYMAN
OU GENC FADIME
24 RUE DES PEUPLIERS
SAINT-PATHUS
77178 ST PATHUS

Somme qu'il vous reste à payer

698,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier :

25 septembre	2025 :	174,00 €
27 octobre	2025 :	174,00 €
27 novembre	2025 :	174,00 €
29 décembre	2025 :	176,00 €

Compte qui sera débité : FR76 1870 6000 009X XXXX XXX5 765

Identifiant de la banque : AGRIFRPP887

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050021G03B8C762120PAS1A25

Cet échéancier se substitue à la date limite de paiement fixée au
15/09/2025.

Vos contacts



Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr



Par téléphone

au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h



Sur place

horaires de votre centre des finances publiques sur
impots.gouv.fr, rubrique Contact et prise de RDV

SIP MEAUX
SAID MEAUX
21 PLACE DE L EUROPE

77337 MEAUX CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

Revenu fiscal de référence : **44 710**

Nombre de parts : **2,50**

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis permet de régulariser votre prélèvement à la source réalisé en 2024 suite à votre déclaration des revenus effectuée en 2025.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.



Déclarant 1 - Nom de naissance : GENC SULEYMAN

Déclarant 2 - Nom de naissance : KORUK FADIME

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M				

RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
1				2,50

Détail des revenus	Déclar. 1	Déclar. 2		Total
Salaires.....	35103			
Déduction 10% ou frais réels.....	- 3510			
Pensions, retraites, rentes.....		14574		
Abattement spécial de 10%.....		- 1457		
Salaires, pensions, rentes nets.....	31593	13117		44710
Revenu brut global.....				44710
Revenu imposable.....				44710
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				1756
Décote.....				- 675
Impôt avant réductions d'impôt.....				1081
REDUCTIONS D'IMPOT ¹⁵	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction	
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	1	1		
Montant de la réduction d'impôt.....			153	
Total des réductions d'impôt ²⁰				- 153
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				928
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2024 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2024 dû ⁵³ :				928
Retenue à la source prélevée en 2024 par vos verseurs de revenus :				- 329
Avance perçue sur les réductions et crédits d'impôt :				+ 99
Solde d'impôt sur les revenus 2024 :.....				698
TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER				698
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence ²⁵				44710
PLAFOND EPARGNE RETRAITE				

Suite en page suivante >>>

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2027 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2025, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2026 est de :

	Déclar. 1	Enfant(1)
Plafond total de 2023.....	14861	16741
Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....	3161	4114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2023.....	+ 3187	+ 4114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2024.....	+ 4399	+ 4399
Plafond calculé sur les revenus de 2024.....	+ 4637	+ 4637
Plafond pour les cotisations versées en 2025.....	= 15384	= 17264

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2025

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gerer-mon-prelevement-a-la-source) ou appelez le 0809 401 401

AUTRES INFORMATIONS

Taux moyen d'imposition..... 2,08%

Il correspond au taux auquel l'ensemble des revenus de votre foyer fiscal déclarés pour 2024 est taxé. Le taux moyen d'imposition est différent du taux de prélèvement à la source, car ce dernier est calculé hors réductions ou crédits d'impôt et ne tient pas compte de certains revenus, comme les plus-values de cession de valeurs mobilières ou les revenus taxés à taux forfaitaire.

Taux marginal d'imposition..... 11,00%

Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2024 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.